

CHANTIER 4 – GT1 – Accompagnement transitions professionnelles et mobilité

Mobiliser la formation pour accompagner les transitions professionnelles

Compte rendu du 1^{er} groupe de travail

Jeudi 5 juillet, un groupe de travail s'est tenu à la DGAFP, consacré à la formation professionnelle comme outil de la GPEEC (gestion prévisionnelle des effectifs emplois et compétences) c'est-à-dire comme outil d'accompagnement des réformes, restructurations et suppressions d'emplois.

Force Ouvrière a immédiatement rappelé son attachement à la formation professionnelle qui devrait permettre aux agents publics de réaliser des projets de carrière ou d'acquérir des qualifications pour effectuer au mieux leurs missions de service public.

Mais dans le fil des travaux de « l'Action publique 2022 », le gouvernement cherche avant tout à privatiser les missions qui peuvent l'être ou les abandonner purement et simplement.

La DGAFP veut mettre en place des outils pour favoriser ces réformes et restructurations, avec notamment la formation et les acteurs Ressources Humaines pour accompagner la fermeture de postes et de missions.

A noter que le document qui sert de fil conducteur à ce groupe de travail, nous a été transmis quelques heures seulement avant la réunion ! Il est calqué sur le schéma directeur de la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'Etat 2018-2019.

Force Ouvrière avait dénoncé ce schéma lors de sa présentation pour les mêmes raisons et dont le communiqué du compte rendu était intitulé ; « **Rien pour les agents Tout pour action publique 2022 !** »

Le document du 5 juillet présentait trois points :

- Les enjeux
- Les dispositifs et les axes de progrès
- Les piste d'évolutions

La DGAFP a bien tenté de nous « vendre » cette formation pour le bien de tous, mais lorsque nous avons abordé le thème des pistes d'évolution, en particulier sur le développement de la transparence sur les postes, le masque tombe et nous constatons que la fonction publique veut créer **un espace numérique commun** qui recueillera les vacances de postes **des trois versants** de la fonction publique !

Force ouvrière a dénoncé cette méthode alors que le décret instituant cette bourse à l'emploi universelle, sera présenté au CCFP du 17 juillet 2018 !

Force ouvrière constate et déplore une nouvelle fois que le dialogue social à la fonction publique est une mascarade, cette nouvelle bourse à l'emploi n'ayant jamais été discutée auparavant.

De plus, aucun bilan n'a été fait sur la BIEP (bourse interministérielle de l'emploi public) alors que nous savons qu'une bonne partie des vacances de postes qui y sont affichées n'existent pas, ou aucun renseignement ne peut être apporté par les services qui l'utilisent.

Sans concertation, ni groupe de travail, cet espace numérique qui s'apparente à une **ANPE** que les agents, dont le poste est supprimé ou restructuré, devront consulter pour tenter de trouver un autre emploi.

Alors que la fonction publique veut supprimer les compétences et le rôle des CAP, qui réglera les conflits et l'attribution des postes et ce sur les 3 versants de la fonction publique ?

Chacun comprendra que les agents vont se retrouver seuls et démunis pour gérer leur mobilité.

FORCE OUVRIERE s'oppose fermement à l'utilisation de la formation comme outil du plan social de la fonction publique.